

Voici ce qu'a réussi et... ce qu'a enduré Michel avec la N-VA

Avec le dossier soudanais, le Premier ministre a dû encaisser quelques coups de la part de la N-VA.

Une ritournelle depuis le début du gouvernement ?

Pas si vite: les deux partis ont, aussi, engrangé quelques solides accords ensemble.

Le 14 octobre 2014, tout juste installé au 16, Charles Michel le dit au *Soir*: « *Je veux être un Premier ministre rassembleur* ». Trois ans plus tard, si sa coalition suédoise a engrangé d'importantes réformes, sur des dossiers parfois tabous depuis des années, elle est aussi marquée par les

dissensions, crises et crisettes récurrentes. Le CD&V cale régulièrement, la N-VA joue la provocation ou affirme sa domination, les partenaires flamands se querellent, le MR (seul parti francophone) endosse le rôle d'arbitre.

Dans ce contexte, le Premier ministre doit affronter bien des tempêtes et polémiques, subir

quelques affronts et avaler plus d'une couleuvre. Avec dans le rôle régulier du « méchant », du moins du fauteur de troubles, la N-VA. Ce parti nationaliste et séparatiste souvent mal perçu au sud du pays, et qui fait tomber bien des tabous ou joue avec les lignes s'agissant des valeurs ou fondamentaux de notre société.

Alors, au terme de la dernière « crise Francken » (lire page 4), que retenir jusqu'ici de l'alliance MR/N-VA ? Qu'a enduré Charles Michel avec le parti de Bart De Wever ? Et qu'à-t-il réussi avec lui ? ■

**BERNARD DEMONTY
MARTINE DUBUISSON
PASCAL LORENT**

les ratés Crises, querelles etcoulevres

À peine installée, la suédoise affronte un gros grain. Des ministres N-VA, premier parti du gouvernement, sont attaqués. Le vice-Premier Jan Jambon d'abord: parce que, tout juste nommé, il déclare que les collaborateurs nazis « *avaient leurs raisons* ». Le secrétaire d'État Theo Francken ensuite, pour trois polémiques: sa participation à la fête d'anniversaire de Bob Maes, fondateur du VMO et condamné pour faits de collaboration, ce qui lui vaut une première demande de démission de l'opposition; un ancien mail à caractère homophobe; et d'anciens posts Facebook dans lesquels il s'interroge sur la « *valeur ajoutée de la diaspora marocaine, congolaise ou algérienne* ». Tout cela la première semaine du gouvernement.

Voilà qui n'aide pas vraiment le Premier ministre. Lorsque Charles Michel monte à la tribune de la Chambre pour sa déclaration gouvernementale, le chahut de l'opposition l'empêche de parler de longues minutes. Déjà, elle le qualifie de Premier affaibli. Il met rapidement les choses au point: « *La collaboration est injustifiable. Je la condamne totalement. (...) Dans mon gouvernement, il ne peut y avoir la moindre ambiguïté.* » En mai 2015, Bart De Wever éteint définitivement le feu en déclarant: « *La collaboration était une erreur terrible* ».

La chute évitée sur le budget

Mais une autre polémique prend déjà le relais. La ministre flamande Liesbeth Homans qualifie le racisme de « *notion*

relative ». Et Bart De Wever embraie, ciblant la communauté marocaine, en particulier les Berbères. Tollé. Theo Francken parle de réactions « *hystériques* ». Mais le MR ne laisse pas passer: « *Le président Olivier Chastel n'accepte pas les propos de Bart De Wever. En tant que libéral, il refuse tout amalgame et toute stigmatisation* ». Charles Michel, lui, avoue en avoir « *un peu marre* » des polémiques extérieures à l'accord de gouvernement. Son leadership est critiqué, même dans la majorité.

Mais c'est le budget qui causera la plus grosse frayeur au gouvernement. « *Le* » moment où l'on parle de vraie crise, c'est octobre 2016, lors de la confection du budget. Bart De Wever reconnaîtra lui-même que le gouvernement a failli tomber. Car les trois partis flamands s'étrillent. Le CD&V réclame une taxation des plus-values. La N-VA une réforme de l'Isoc. Kris Peeters (CD&V) finit par claquer la porte. Le Premier ministre doit reporter sa déclaration de rentrée au parlement. Et pour éviter la chute, les plus-values et l'Isoc sont reportés à plus tard, la N-VA acceptant cette solution d'apaisement.

Les migrants, ce dossier qui revient

Un autre dossier n'en finira pas de secouer la suédoise: celui de l'asile et la migration. Dès mi-2015, les migrants affluent dans notre pays. Les places d'accueil manquent. Les tentes s'installent au parc Maximilien. Theo Francken propose un plan de répartition des deman-

deurs d'asile. Mais la polémique enflamme parallèlement. Parce que Bart De Wever veut un statut spécial pour les réfugiés (des droits sociaux réduits), ce que rejette Charles Michel. Parce que Francken râle: le bâtiment mis à disposition des migrants fait peu recette, alors il lance: « *Il faut leur offrir l'hôtel peut-être ?* » Le MR ronge son frein.

Le soufflé retombe un temps. Mais fin 2016, deux nouvelles polémiques naissent. En septembre, Theo Francken relaie sur les réseaux sociaux une animation où on le voit hélitreuiller un Africain avec une ventouse pour l'expulser. Le Premier ministre lui enjoint de retirer le tweet et de « *se concentrer sur son travail* ». Mais quelques semaines plus tard, nouveau problème quand Francken refuse d'octroyer des visas humanitaires à une famille syrienne, malgré une décision de justice et des astreintes. Francken conteste et finit par gagner. Mais il s'en prend aux juges « *déconnectés de la réalité* ». Ce qui lui vaut un recadrage de Charles Michel, qui « *prend ses distances totalement avec ces propos.* »

Francken remet le couvert en mars 2017, accusant MSF de contribuer à la traite des êtres humains et à l'immigration illégale. Nouveau rappel à l'ordre du Premier qui « *désapprouve et condamne* ».

Et ce n'est pas fini. Fin septembre dernier, Theo Francken publie une photo de lui avec un membre de l'administration soudanaise, en vue d'identifier des demandeurs d'asile et des réfugiés en Bel-

gique, pour les rapatriés. L'affaire fait grand bruit et, même au sein du MR, des voix s'élèvent. Peu de temps après, *Het Laatste Nieuws* publie des éléments faisant état de possibles tortures de Soudanais rapatriés. Une vive polémique démarre. Charles Michel indique que les rapatriements sont gelés, mais Theo Francken qualifie ces propos d'absurdes, indiquant qu'aucun rapatriement n'était prévu. Sauf que c'est un mensonge : il a annulé un vol. Des demandes de démission de Francken sont émises, et le président du CD&V l'évoque de manière non explicite. Dimanche, dernier Bart De Wever met tout le monde d'accord : si Francken démissionne, la N-VA se retire du gouvernement. Le CD&V revient dans le rang. Fin (provisoire) de crise.

La petite musique communautaire

Officiellement, les suédois ne parlent pas d'institutionnel. Mais le communautaire les émeut à intervalles réguliers. Ainsi, début 2016, la ministre flamande Liesbeth Homans dit son espoir que la Belgique n'existera plus en 2025. Et la N-VA annonce qu'elle charge deux députés

de travailler à un projet confédéral (lisez : séparatiste). Pour la fête flamande, c'est le ministre-président Geert Bourgeois qui se plaît à lancer : « *La frontière linguistique est devenue une frontière de la grève, et les Flamands cruchent sur cela* ». Autant de couleuvres à avaler par le MR. Le communautaire n'était pas très loin non plus dans le dossier catalan. Tout commence le 29 octobre dernier. Theo Francken indique que Carles Puig-

demont, le président catalan élu, peut demander l'asile à la Belgique. Embarras au MR et en particulier auprès du ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders, en négociation avec l'Espagne sur d'autres dossiers. Et 24 heures plus tard, Carles Puigdemont débarque à Bruxelles. Charles Michel demande à ses partenaires qu'ils s'abstiennent de déclarations incendiaires sur le sujet. La N-VA s'exécute plus ou moins. L'Espagne lance ensuite un mandat d'arrêt international contre Puigdemont. Le risque de crise s'éloigne : le gouvernement belge n'a pas à se prononcer, la procédure étant purement judiciaire. Par la suite, le mandat contre Puigdemont est

levé. Fin de crise, mais la N-VA n'aura pas facilité la tâche du Premier ministre.

Peu de temps plus tard, début décembre, une nouvelle pomme de discorde se fait jour. La N-VA fait savoir à ses partenaires de la majorité qu'elle ne veut pas du pacte énergétique, tout juste ficelé, qui intègre une fermeture des centrales en 2025, alors que cette date figure dans l'accord de gouvernement. Le Premier ministre déclare qu'il ne laissera « *personne torpiller le pacte énergétique* ». Et pourtant, la Wallonie et Bruxelles approuvent le pacte, mais au fédéral, on parle de document de travail, pas de pacte. Merci la N-VA. Bart De Wever fait ensuite savoir que la question de la sortie du nucléaire ne sera pas résolue avant la campagne électorale de 2019. Charles Michel estime pour sa part que les discussions autour du pacte énergétique doivent reprendre avant cela. Un travail d'évaluation commence. Et la question de la construction d'une nouvelle centrale, voulue par la N-VA s'y retrouve... (lire en page 4). La prochaine querelle s'annonce... ■

B.Dy, M.D. et P.Lt

POLÉMIQUES

Les principales crises

- ▶ La collaboration.
- ▶ Le racisme.
- ▶ Le budget.
- ▶ La migration.
- ▶ Le communautaire.
- ▶ Les attentats.
- ▶ La Catalogne.
- ▶ Le pacte énergétique.

les réussites Une cohésion idéologique sur les réformes socioéconomiques

Entre notre programme et celui de la N-VA, il y a 80 % de commun. » La confiance émane d'un responsable du MR. Elle traduit l'homogénéité des vues entre les nationalistes flamands et les réformateurs francophones sur la politique socio-économique mise en œuvre par la coalition fédérale.

Et c'est vrai qu'à passer en revue les dossiers, on constate peu de divergences entre les différents partenaires. Un mérite qui revient en partie au Premier ministre, chargé de réaliser la synthèse

entre les différents courants de son gouvernement. Mais il faut reconnaître qu'avec cette majorité de centre-droit, les divergences idéologiques apparaissent quasi inexistantes.

Dès son installation, la « suédoise » donne le ton. Il est très vite question d'un saut d'index. Décrété à l'entame de la législature, il a fait pétrolier les organisations syndicales, leur offrant le carburant pour mobiliser les premiers cortèges chargés de grogne. Ce qui ne fait guère sourcilier les membres de la coali-

tion fédérale. Au risque de plomber la concertation sociale. Par contre, le CD&V s'opposera à l'hypothèse d'un second saut (et à la N-VA) pour 2017.

L'arrivée des nationalistes flamands dans une coalition fédérale n'est pas sans poser certaines questions. Le lion saurait-il mettre une sourdine à ses rugissements communautaires ? Cela y ressemble. D'ailleurs, Hendrik Vuye et Veerle Wouters, en charge du projet confédéraliste de la N-VA au début 2016, l'apprendront à leurs dépens. En désac-

cord, ils quittent leur formation en septembre 2016. Cela signifie-t-il pour autant que le fauve flamand est repu ? Sûrement pas. Il y a fort à parier que le communautaire reviendra au galop avec la campagne de 2019. Chassez le naturel...

Le marché du travail réformé

Mais en attendant, la majorité engrange. Le projet phare de cette législature, le tax-shift, trouve ainsi une première concrétisation dès l'automne 2015. Non sans une querelle CD&V vs N-VA qui nécessite l'arbitrage de Charles Michel. Ce « glissement fiscal » doit permettre aux composantes de la « suédoise » de capitaliser jusqu'aux élections de 2019, en offrant au citoyen un gain moyen de 100 euros par mois au 1^{er} janvier 2019 (mais avec les premiers effets dès cette année). Un plan à connotation très libérale - baisse des charges sociales, hausse de la fiscalité indirecte, abaissement fiscal - mais où se retrouve l'équilibre en vigueur au sein de la coalition suédoise : le social pour le CD&V, les PME et indépendants pour le MR et le VLD, le patronat pour la N-VA.

Et ce n'est pas le seul cadeau offert au monde entrepreneurial. A la fin de l'année 2017, la N-VA obtient de ses partenaires le vote de la réforme de l'impôt des sociétés, issue de l'accord de l'été dernier. Soit un abaissement du taux nominal de 33 à 29 %, avant une prochaine baisse à 25 % en 2020. Le MR doit mordre sur sa chique : cette réforme de l'Isoc indispose fortement l'UCM, cer-

taines mesures engendrant des effets collatéraux dommageables pour les PME.

La cohérence de cet attelage inédit se manifeste également par rapport au marché du travail. Cela commence par une mesure qui fait jaser la rue. Et qui restera d'ailleurs comme un des faits marquants de la législature : le report de l'âge de la retraite à 67 ans. Le point est voté fin juin 2015. La prise en compte de la pénibilité doit venir atténuer la rudesse de la mesure. Mais il se dit que la N-VA ne laissera pas passer grand-chose sur ce point.

Et ce n'est pas tout ! A l'automne 2016, Kris Peeters (CD&V) engrange un double accord. La réforme de la loi de sauvegarde de la compétitivité de 1996 renforce la modération salariale. L'annualisation du temps de travail permet de travailler jusqu'à 11 heures par jour (et 50 heures par semaine dans certains secteurs) lors de pics d'activité, à charge pour l'employeur de diminuer les horaires quand celle-ci ralentit. Elle autorise en outre un maximum de 100 heures supplémentaires par an.

Cotisations sociales allégées

Ce n'est pas le seul point favorable aux employeurs. L'antienne de la majorité, c'est « job, job, job ». Et la voie pour y parvenir, très libérale, passe par la baisse du coût du travail. Ainsi le 1^{er} décembre 2015 naissent les « flexi-jobs ». Ils permettent au secteur horeca d'engager des travailleurs à temps partiel déjà employés à 4/5^e dans un autre secteur, avec

une large exonération de cotisations sociales (l'employeur ne paie que 25 %, le salarié n'est pas imposé sur cette rémunération). Depuis ce 1^{er} janvier, ils ont été élargis au secteur du commerce et à destination des pensionnés.

Et depuis le 1^{er} janvier 2016, le premier emploi créé par un indépendant entre 2016 et 2020 bénéficie d'une exonération complète des cotisations sociales (des baisses limitées dans le temps sont également prévues pour les 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e engagements). Ces différents incitants, tout comme le « tax shift », ont pour effet de priver le trésor public de recettes. A l'approche de la mi-parcours, l'idée est encore véhiculée sous le manteau. Notamment par Sophie Wilmès (MR), en charge du Budget : et si la Belgique s'autorisait une certaine liberté par rapport à cette trajectoire budgétaire qui lui impose un retour à l'équilibre en 2019. Peu à peu, elle fait son chemin, y compris dans les rangs de la N-VA, pourtant la plus hostile au départ. Et désormais, ce n'est plus tabou.

Le lest sera consacré à un Pacte national d'investissement stratégique. Soit 60 milliards d'investissement à l'horizon 2030 ! Évoqué à l'été 2016, il a gagné en consistance à l'automne dernier. Les grands domaines d'investissement seront la mobilité, la transition énergétique, l'agenda numérique, les infrastructures de l'État et la santé. Un projet ambitieux qui sera piloté par un comité de patrons du secteur privé. Et qui pourrait chatouiller l'aile la plus flamingante de la N-VA. ■

PASCAL LORENT

RÉFORMES

Les grands accords

- ▶ Le report de l'âge de la retraite.
- ▶ L'exonération à vie de cotisations patronales pour le premier emploi.
- ▶ Les flexi-jobs.
- ▶ Le tax shift.
- ▶ La réforme de l'Isoc.
- ▶ Le communautaire au frigo.
- ▶ La trajectoire budgétaire.
- ▶ Le saut d'index.
- ▶ La sauvegarde de la compétitivité.
- ▶ L'annualisation du temps de travail.